



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 4 septembre 2020
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2020/0196(NLE)

10476/20
ADD 1 COR 1

MAMA 111
CFSP/PESC 701
MED 21
RL 1
WTO 154

PROPOSITION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, directeur
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2020) 425 final - ANNEXE
Objet:	ANNEXE de la proposition de décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Conseil d'association institué par l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République libanaise, d'autre part, en ce qui concerne la modification du protocole n° 4 dudit accord relatif à la définition de la notion de "produits originaires" et aux méthodes de coopération administrative

Le document diffusé sous le numéro ST 10476/20 ADD 1 doit être considéré comme nul et non
avenu.